

Aspects diachroniques des constructions à détachement

Diachronic aspects of constructions with detachment

Bernard Combettes



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/praxematique/2704>

DOI : [10.4000/praxematique.2704](https://doi.org/10.4000/praxematique.2704)

ISSN : 2111-5044

Éditeur

Presses universitaires de la Méditerranée

Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 2003

Pagination : 71-96

ISSN : 0765-4944

Référence électronique

Bernard Combettes, « Aspects diachroniques des constructions à détachement », *Cahiers de praxématique* [En ligne], 40 | 2003, document 3, mis en ligne le 01 janvier 2010, consulté le 08 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/praxematique/2704> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/praxematique.2704>

Bernard COMBETTES
Université Nancy 2
ATILF, CNRS (UMR 7118)
bernard.combettes@univ-nancy2.fr

Aspects diachroniques des constructions à détachement

Introduction

Qu'il s'agisse de structures linguistiques précises telles que les appositions, les constructions absolues, les syntagmes topicalisés, ou de types de constituants moins bien délimités, qui ont toutefois pour point commun d'être séparés, typographiquement et prosodiquement, de la prédication principale et de ne pas en dépendre syntaxiquement, les dénominations couramment utilisées pour décrire ces phénomènes, — détachement, segmentation, dislocation —, semblent renvoyer à une opération qui consisterait à isoler un syntagme en morcelant une unité initialement homogène et hiérarchisée. Qu'une telle interprétation, qui apparaît plus ou moins explicitement dans certaines applications didactiques, soit la conséquence d'une lecture simplificatrice, à la limite erronée, de la notion de transformation utilisée par la grammaire générative et transformationnelle en ses débuts est une question qui ne manque pas d'intérêt pour l'histoire des idées linguistiques, mais que nous ne développerons pas ici. C'est en revanche aux aspects diachroniques qui se trouvent liés à l'étude de ces constructions que nous nous attacherons : le terme de *détachement* recouvre-t-il une réalité dans le domaine du changement linguistique, et peut-on considérer qu'il y a bien, à la source de ces constructions, séparation, autonomisation progressive, d'un constituant de l'énoncé ?

Une deuxième question vient immédiatement se greffer sur cette problématique générale : dans la mesure où le détachement, pris dans son acception large, recouvre des structures par ailleurs relativement différentes, ne serait-ce par exemple qu'en ce qui concerne leur rôle discursif, est-il légitime d'imaginer une origine commune à ces diverses possibilités ? Des identités de surface, des linéarisations semblables, peuvent provenir de schémas de phrase différents, le jeu de la réanalyse et de l'analogie ayant comme résultat l'effacement des divergences initiales. Prenant en considération les cas où un changement conduisant au schéma moderne à détachement semble bien attesté, c'est dans une telle optique que nous examinerons ici certaines constructions du français ; seront ainsi exclus de l'observation des faits comme les apostrophes, non pas que ce type de constituant n'ait subi aucune évolution au cours de l'histoire du français, mais le changement n'a pas affecté sa nature d'élément détaché, et il n'est guère possible de parler, dans ce cas, de création d'un groupe autonome, d'un constituant syntaxiquement périphérique.

En nous appuyant essentiellement sur l'analyse des deux grandes catégories que sont les topicalisations et les appositions, nous tenterons de montrer que deux mouvements distincts, à la limite opposés, sont au départ de ces constructions. Dans certains cas, en effet, il semble bien y avoir séparation progressive d'un constituant qui acquiert une autonomie de plus en plus grande, passant du statut d'élément régi, lié, à celui d'élément périphérique, peu intégré à la hiérarchie propositionnelle. Par ailleurs, dans un mouvement que l'on pourrait considérer comme inverse, des éléments indépendants se trouvent être l'objet d'une opération d'intégration à la structure phrastique, mais conservent toutefois, de leur état initial, la propriété du détachement. D'un point de vue synchronique, si on prend en considération l'époque moderne, les constructions à détachement étudiées ici, si elles présentent certains points communs qui peuvent justifier une dénomination identique, n'en sont pas moins le résultat de deux processus bien distincts qui ne peuvent être confondus : segmentation dans un cas, intégration progressive dans l'autre. En adoptant une dichotomie sans doute quelque peu simplificatrice, il sera ainsi possible d'opposer d'une part les appositions et certaines prédications secondes, qui correspondraient aux

constituants affectés par le mouvement de détachement, et, d'autre part, les faits de topicalisation, dont l'origine serait à rechercher dans une opération d'intégration, ce dernier cas devant par ailleurs être mis en relation avec l'évolution des structures topicalisées. Ce sont ces divers aspects du changement que nous allons successivement examiner.

1. Un cas de détachement : les appositions adjectivales et participiales

Parmi les constructions détachées, les appositions constituent un sous-ensemble bien identifié. Même si les analyses sont loin d'être unanimes sur le traitement qu'il convient d'en proposer, l'accord se fait sur la « liberté » des syntagmes adjectivaux souvent analysés comme des prédications secondes, comme des sortes de propositions réduites, le noyau du groupe se résumant alors à la forme adjectivale ou participiale ; un des phénomènes intéressants est ainsi constitué par les relations qui s'établissent entre un sujet sous-jacent à cette construction et la prédication principale.

L'observation des textes d'ancien français fait apparaître l'extrême rareté de ce tour. Il pourrait certes sembler difficile de porter un jugement sur des énoncés écrits dans lesquels les marques de ponctuation sont bien loin d'offrir des indications sûres permettant de guider l'interprétation (cf. Marchello Nizia 1978). Les faits de position peuvent toutefois être pris en compte indépendamment des indices de ponctuation ; les schémas : (SAdj) Sujet (SAdj) SV, ou : Sadj + V + S, par exemple, ne se rencontrent quasiment pas dans les textes d'ancien français, alors que le moyen français en offre, dès le XIV^e siècle, de nombreuses occurrences. De tels syntagmes adjectivaux apparaissent en revanche fréquemment en position postverbale, et, dans la mesure où ils ne surviennent que dans cette zone de l'énoncé, on est fondé à considérer que leur marge de liberté est extrêmement réduite et qu'ils sont à analyser comme partie d'une construction liée, comme constituants fondamentaux du syntagme verbal, l'opposition étant nette avec, par exemple, les circonstants de temps et de lieu, qui ont un fonctionnement proche de celui qui est le leur en français moderne, avec des possibilités identiques de placement dans l'énoncé. Comment

interpréter cette autonomisation des syntagmes adjectivaux, qui se développe à la fin de l'ancien français ?

1.1. Les constructions liées

Les textes d'ancien français sont caractérisés par un emploi fréquent de la combinaison du verbe *aller* et d'une forme en *-ant*, suite dans laquelle *aller*, renvoyant à la phase durative du procès, joue un rôle d'auxiliaire aspectuel (cf. Arnavielle 1997), comme dans :

- (1) tant alerent querant ça et là qu'ils vindrent ... (Tristan)
(ils cherchèrent tellement ça et là qu'ils arrivèrent...)

Sur ce modèle, et à partir de contextes ambigus, comme :

- (2) il s'en aloit fuiant (id.),

que l'on peut interpréter comme : « il était en train de fuir », ou, en donnant son sens « plein » à *aller*, comme : « il partait (en) fuyant », ont sans doute pu se développer les séquences : verbe de mouvement + forme en *-ant*, bien représentées en ancien français et en moyen français ; ces structures sont à analyser comme des constructions à co-verbe, correspondant à une prédication unique, dans laquelle la forme conjuguée renvoie à un aspect du procès porté par la forme participiale (cf. Herslund 2000). L'énoncé :

- (3) et s'en torne fuiant... (id.)

correspondrait ainsi au français moderne : « il fuit en faisant demi-tour » plutôt qu'à : « et il fait demi-tour en fuyant ». Les syntagmes adjectivaux et les participes passés entrent également dans ce schéma, qui correspond à un rapport attributif, même si les relations qui s'établissent entre le verbe de mouvement et le contexte de droite ne peuvent être du même ordre dans le cas d'une forme en *-ant* et dans le cas d'un adjectif :

- (4) si s'en fuioit moult durement navrez el braz et en la mamelle (Lancelot)
(et il fuyait très grièvement blessé au bras et à la poitrine)
- (5) et ele i vient si liee que plus ne puet (id.)
(et elle arrive si heureuse qu'elle ne peut l'être davantage)

Les verbes de mouvement, même s'ils sont les mieux représentés, ne sont pas les seuls à pouvoir accepter ce type de construction ; les verbes d'état autorisent également la même relation de dépendance, comme dans :

- (6) la lune estoit levee claire et belle (Saint Graal)
(la lune était levée claire et belle)

De plus, d'autres constituants semblent pouvoir relever d'une analyse identique ; les constructions absolues, par exemple, se prêtent assez facilement à cet emploi qui se rapproche de la fonction attributive. Ici encore, les verbes de mouvement constituent un contexte sémantique favorable à cette structuration du syntagme verbal :

- (7) si t'acorut lance levee (id.)
(et il s'élança sur toi la lance levée)
- (8) si li acorurent les braz tendus (id.)
(et ils s'élançèrent sur lui les bras tendus)

Formes en *-ant*, participes passés, adjectifs, constructions absolues, ces principales possibilités, qui permettent de traduire un état du sujet concomitant à l'événement auquel renvoie la forme verbale conjuguée, peuvent, par leurs caractéristiques mêmes, évoluer vers la prédication seconde ; elles supposent en effet la présence d'un sujet sous-jacent en coréférence avec le sujet principal et correspondent, en quelque sorte, à des propositions réduites, elliptiques. Se pose alors la question de l'extension de cette analyse à certains syntagmes prépositionnels, « circonstants de manière », qui, du moins au niveau sémantique, entretiennent avec le prédicat des relations identiques à celle que nous venons de décrire. Ainsi, dans :

- (9) si li cort encontre a liee chiere (Lancelot),
(et il s'élança à sa rencontre avec un visage joyeux)

le groupe *a liee chiere* se présente-t-il dans un contexte comparable à ceux des exemples contenant des participes ou des adjectifs. Sans proposer une analyse plus détaillée de ce type de constituant, nous nous contenterons de remarquer que de tels groupes, relativement bien représentés, sont l'objet d'une évolution identique, pour les points qui nous intéressent, à celle des propositions réduites : la séparation du prédicat principal, l'acquisition d'une plus grande liberté dans le cadre de l'énoncé, apparaissent dans des conditions semblables et les facteurs qui conduisent au détachement, que nous allons examiner à présent, semblent s'appliquer également à leur cas.

1.2. Les facteurs de changement

Si les facteurs qui ont pu conduire à une réanalyse de ces tours liés entraînant une interprétation qui fait du groupe adjectival une prédication seconde sont sans doute assez nombreux et variés, un rôle particulier doit être reconnu aux faits de position ; les tendances générales qui commandent à l'ordre des constituants dans l'ancienne langue et à son évolution entraînent en effet des opérations d'insertion, qui éloignent du verbe principal, de façon quasiment obligatoire, le groupe attribut. On peut d'abord citer, dans cet ordre d'idées, les cas de juxtaposition, qui ne sont peut-être pas les structures qui jouent le rôle le plus important dans ce processus, mais qui font bien apparaître comment un syntagme adjectival peut se trouver en position périphérique, la fonction « liée » étant assurée par le premier groupe auquel il succède immédiatement :

- (10) cele respont tot en plorant, mout espoentee (Tristan)
(celle-ci répond tout en pleurant, très effrayée)
- (11) si s'en va tot le pas, son glaive empoigné par le milieu (Lancelot)
(et il s'en va aussitôt, tenant sa lance par le milieu)

Une linéarisation plus intéressante et plus fréquente est constituée par l'inversion du sujet nominal, inversion attendue dans un système à verbe second, tel celui de l'ancien français. Cette postposition, combinée à la faible hiérarchisation du syntagme verbal, conduit à placer le sujet immédiatement après le verbe et à séparer ainsi des constituants qui apparaissaient comme relativement liés, qu'il s'agisse des complé-

ments d'objet ou des groupes attributifs qui nous intéressent ici. Dans l'exemple suivant, la présence de la particule *or* entraîne le schéma verbe + sujet, le groupe adjectival étant renvoyé en fin de proposition :

- (12) *or s'en va messire Gauvains seus et pensis* (Lancelot)
(alors monseigneur Gauvain s'en va seul et pensif)

Dans ce type de linéarisation, on peut considérer qu'une sorte de saturation de l'élément verbal s'établit, dans la mesure où aucun phénomène d'« attente » ne se produit, ce qui serait le cas s'il s'agissait du détachement d'un complément essentiel, par exemple ; le verbe prend ainsi son sens plein de verbe de mouvement et le syntagme adjectival peut être interprété, dans un processus de réanalyse, comme une prédication seconde. Il est d'ailleurs intéressant de noter comment les éditions modernes, introduisant le système de ponctuation actuel, traduisent les hésitations que l'on peut avoir devant de tels énoncés ; ainsi trouve-t-on, dans un même ouvrage, les deux possibilités, construction liée ou construction détachée, pour des énoncés très proches :

- (13) *atant s'en torne li escuiers, menaçant lo seneschal* (Lancelot, p. 100)
(alors l'écuyer s'en retourne, menaçant le sénéchal)
(14) *atant s'en ist la damoiselle de la chambre mout correciee et mout plorant durement* (id., p. 146)
(alors la demoiselle sort de la chambre très en colère et pleurant abondamment)

Cette double lecture, inhérente aux cas de réanalyse, surviendrait beaucoup plus difficilement avec des schémas Sujet + Syntagme verbal ; sans la présence d'insertions comme celle du groupe sujet, il ne semble pas y avoir de raison particulière pour qu'un énoncé comme : *li escuiers s'en torne menaçant lo seneschal* ne soit plus compris comme une prédication unique.

L'influence d'autres constituants sur la liaison qui s'établit entre le verbe et le syntagme adjectival apparaît encore plus nettement lorsqu'il s'agit de la place d'un complément régi par le verbe. Les cas les plus nets sont constitués par les locatifs régis, qui suivent immédiatement un verbe de mouvement. L'ensemble verbe + complément se suffit à lui-même, tant d'un point de vue syntaxique que d'un point de vue sémantique ; tout se passe comme si la présence d'une complémentation

apportait une précision qui interdirait une relation proche de la valeur attributive et renvoie le syntagme adjectival à une fonction de prédication seconde. On pourra ainsi mettre en parallèle l'exemple :

- (15) messires Gauvains vint esperonant fors d'une forest (Lancelot)
(monseigneur Gauvain sortit d'une forêt en éperonnant),

dans lequel l'ensemble *vint esperonant* constitue un prédicat unique, correspondant sémantiquement à : « se dépêcher de venir », le complément locatif se trouvant rejeté à la suite de cette locution verbale composée, et l'énoncé suivant :

- (16) et li Lyons aloit apres lui coetant et faisant grant joye (Saint Graal)
(et le lion allait après lui remuant la queue et manifestant une grande joie),

où la postposition du complément essentiel *apres lui* contribue à donner aux participes une autonomie qui se traduira, à la période du moyen français, par une plus grande liberté de position, la construction détachée pouvant apparaître en début d'énoncé. Les exemples suivants sont construits sur le même schéma :

- (17) Yselt monte sur un mout bel palefroi vestue et apareillee mout richement (Tristan)
(Yseult monte sur un très beau palefroi, très richement vêtue et équipée)
(18) et se fiert en l'eve ullant et criant (Saint Graal)
(et il se jette à l'eau hurlant et criant)

Il en va de même avec des constructions absolues ou des circonstanciels de manière qui peuvent être assimilés aux syntagmes adjectivaux :

- (19) Li chevalier s'en viennent vers les paveillons le petit pas, les glaives bessiez (Tristan)
(les chevaliers viennent vers les pavillons au petit trot, les lances baissées)
(20) et vient encontre monseigneur Gauvain, les granz galoz, la lance droite (Lancelot)
(et il vient à la rencontre de monseigneur Gauvain, au grand galop, la lance droite)

- (21) et s'en vet parmi la forest tot a pié, sanz hiaume et sanz espee et sanz escu
(Saint Graal)
(et il va dans la forêt à pied, sans heaume, sans épée et sans écu)

Il convient de noter que la possibilité d'une valeur attributive se maintient même lorsque le syntagme adjectival se trouve éloigné du verbe ; c'est alors la répartition des degrés de dynamisme communicatif qui permet de lever une éventuelle ambiguïté. Ainsi, dans :

- (22) vos montastes en l'ordre de chevalerie nez et espurgiez de toz pechiez (Saint Graal)
(vous avez accédé à l'ordre de chevalerie pur et débarrassé de tous les péchés),

le contexte permet-il d'interpréter le groupe adjectival comme rhème propre et d'en faire une partie de la prédication principale et non une prédication seconde. Le contexte immédiat :

- (23) Quant vos deustes estre chevaliers, vos alastes a confesse, si que vos montastes...
(quand vous avez été fait chevalier, vous êtes allé vous confesser, ainsi vous avez accédé...)

contient en effet, comme information présupposée, le fait que le personnage a été fait chevalier. La suite du texte apporte des précisions sur les caractéristiques du sujet au moment du procès, dans une relation qui correspond en fait à : *vous étiez pur et débarrassé de tous les péchés en accédant...* L'insertion de compléments essentiels n'entraîne donc pas systématiquement un affaiblissement de ce que l'on pourrait appeler la valeur prédicative du syntagme adjectival. Ce qui importe, c'est la possibilité offerte par ce type de linéarisation d'une double interprétation de ces énoncés, phénomène indispensable à la réanalyse ; le nouveau rôle joué par le constituant détaché peut alors être étendu, par analogie, à des contextes dans lesquels les faits de saturation de la valence verbale n'entrent pas en compte, comme dans les exemples (1) à (8) cités plus haut.

L'ambiguïté qui sous-tend ce type d'énoncé peut d'ailleurs parfois s'étendre au-delà du simple cadre du syntagme verbal et concerner

l'ensemble de l'organisation de la proposition ; ainsi, dans l'énoncé suivant :

- (24) D'autre part estoit Loys de Gavres, soy devisant avec le duc (Gavre, p. 177)
(Louis de Gavres se trouvait d'un autre côté, s'entretenant avec le duc),

le groupe initial *d'autre part* est-il analysé, avec la ponctuation moderne, comme un locatif régi par le verbe *être*, alors que le syntagme participial, « libéré », en quelque sorte par ce phénomène de rection, peut fonctionner comme prédication seconde. Une deuxième lecture est toutefois envisageable, qui, par une suppression de la virgule, ferait de *d'autre part* un marqueur textuel et rattacherait le participe au verbe conjugué, ce qui correspondrait au français moderne : *Par ailleurs, Louis de Gavres était en train de s'entretenir avec le duc.*

1.3. Le syntagme adjectival en zone initiale

L'aboutissement de ce mouvement qui conduit à la création d'unités autonomes, dotées d'une grande liberté de position, se traduit, dès le moyen français, par l'apparition de schémas de phrase dans lesquels le syntagme adjectival occupe la zone initiale de l'énoncé, assurant par ailleurs une continuité thématique avec le contexte de gauche :

- (25) La belle Ydorie l'entendy ; en soupirant, a voix moult basse, luy respondy
(Gavre)
(la belle Ydoire l'entendit ; en soupirant, à voix basse, elle lui répondit)
(26) Sans convoy ne ordonnance, tous desarmés aloyent chevauchant (id.)
(sans escorte ni hommes d'armes, ils chevauchaient tout désarmés),

ou, avec insertion de la construction détachée entre le sujet et le verbe :

- (27) Loys, trescontent et joyeux, se departy d'elle (id.)
(Louis, très content et joyeux, la quitta)

1.3.1. Ordre des mots en moyen français

Cette nouvelle organisation de la proposition doit être mise en rapport avec les changements plus généraux qui affectent l'ordre des mots en moyen français. La règle du verbe second n'apparaît plus comme obligatoire, ce qui libère des positions en début d'énoncé pour des

thèmes ou des rhèmes secondaires, circonstants de manière ou constructions détachées. Mais cette « libération » de zones nouvelles ne suffit sans doute pas à expliquer l'antéposition très fréquente des groupes adjectivaux. Il faut aussi prendre en compte, dans la description du développement de ces structures détachées, l'existence, dès l'ancien français, de constituants propositionnels qui occupaient ces positions initiales; entre le sujet et le verbe, avec une fonction identique de prédication seconde. Ces propositions sont généralement des subordonnées relatives :

- (28) Belinanz, qui tant estoit forz que [...] va totevoies (Tristan)
(Belinant, qui était si fort que [...]),

mais il peut s'agir aussi de groupes construits autour d'un adjectif, dans des tours corrélatifs :

- (29) Belinanz, si correciez comil estoit, monte... (id.)
(Belinant, tout courroucé qu'il était, monte...)
(30) et Amorz, si dolenz com il estoit, s'en vet... (id.)
(et Amorat, tout affligé qu'il était, s'en va...)

Ce type de constituant peut d'ailleurs se trouver aussi en position finale, avec la même valeur de prédication seconde, comme dans l'exemple suivant où la présence de l'adverbe *apres* permet le détachement des deux constituants adjectivaux :

- (31) atant ez vos Lambeguet venir apres, ferant des esperons, si armez com il estoit
(id.)
(voici Lambeguet qui (le) poursuit, piquant des éperons, armé comme il était)

On peut donc considérer que certaines positions étaient ainsi déjà privilégiées pour l'utilisation de constituants propositionnels à valeur descriptive, et que les groupes adjectivaux ou participiaux, propositions réduites, une fois détachés du prédicat principal, ont occupé ces places fonctionnelles. Il faut d'ailleurs noter que le moyen français reconstruit en quelque sorte des subordonnées d'un nouveau type à partir des constructions détachées, qu'il s'agisse d'adjectifs :

- (32) ainsi doncques couchiez qu'ilz furent, endurerent trop mieulx la peine... (René d'Anjou)
(comme ils furent couchés, ils ressentirent davantage la peine...)

ou de géronatifs :

- (33) en passant qu'il fit, il choisy et vey la gente pucelle (id.)
(en passant, il regarda et vit la belle jeune fille)
(34) et en devalant qu'il faisoit une vallee, tirant droit audictes tentes et paveillons, il rencontra un poursuivant... (id.)
(et en descendant dans une vallée, se dirigeant vers ces tentes, il rencontra un poursuivant...)

1.3.2. Modifications sémantiques

Le passage au statut d'élément moins intégré syntaxiquement s'accompagne de modifications au niveau sémantique et dans le domaine discursif. L'autonomie de la construction détachée va de pair avec une plus grande variété dans les relations de sens qui s'établissent avec le prédicat principal. Tout se passe comme si se créait, par l'opération de détachement, une sorte de cellule informationnelle fonctionnant comme une proposition circonstancielle relativement libre par rapport au contexte. D'un point de vue temporel, par exemple, dans le cas particulier des participes présents, il n'y a plus, de façon obligatoire, traduction d'une superposition totale des deux procès exprimés par le verbe conjugué et par la construction détachée, mais renvoi à une « facette » (cf. Herslund 2000) du procès principal, qu'il s'agisse de sa phase initiale, de sa phase finale, ou d'une de ses sous-parties ; de cette plus ou moins grande indépendance des deux procès peut découler un effet de chronologie, comme dans :

- (35) ... vindrent en l'hostel du lieutenant du gouverneur d'Arras, faignans de vouloir danser avecques la damoiselle et les filles de leans, et la trouvant celui que querroient [...] le tuèrent (Chastellain)
(... ils vinrent à l'hôtel du lieutenant, feignant de vouloir danser... et trouvant là celui qu'ils cherchaient, ils le tuèrent)

Dans ce type de séquence narrative, les syntagmes dont les formes en *-ant* constituent la tête fonctionnent, par leur position et par leur degré élevé d'autonomie, comme des chaînons intermédiaires entre

deux prédications principales, chaînons qu'il serait difficile de supprimer.

D'où aussi, pour le participe, la possibilité d'exprimer différents événements constituant les sous-parties d'un ensemble plus vaste ; dans l'extrait suivant, les participes juxtaposés décrivent les divers aspects de la fuite des habitants des villes :

- (36) fuioient par multitude hors de leurs villes et manoirs, crians misericorde, levant les mains vers le ciel, querrant les champs... (Chastellain)
(ils fuyaient en grand nombre de leurs villes et de leurs demeures, implorant la pitié, levant les mains au ciel, cherchant à gagner la campagne...)

On comprend également que la construction détachée, en même temps qu'elle acquiert son statut de prédication seconde, ne se trouve plus limitée à la traduction d'une simultanéité et, par là même, ne soit plus restreinte au domaine de la chronologie. Parallèle en cela aux propositions circonstancielles, elle renvoie de plus en plus fréquemment à des relations de causalité, comme dans :

- (37) la dame, oyant son filz parler, encommencha de larmoyer (Gavre)
(la dame, entendant son fils parler, se mit à pleurer)
(38) il ne sot que respondre a la Vierge, doubtant d'aller contre l'escripiture... (P. de Mézières)
(il ne sut que répondre à la Vierge, craignant d'aller contre le texte...),

que l'on peut comparer à :

- (39) quant la dame oÿ ainsi son filz parler, pitié de mere la contraignit a plorer (Gavre)
(quand la dame entendit son fils parler, la pitié d'une mère la força à pleurer)

L'autonomie de la construction détachée se manifeste aussi dans le domaine des relations référentielles. Les constructions liées impliquaient un rapport obligatoire de coréférence entre le sujet du verbe conjugué et le référent sous-jacent au syntagme adjectival ; cette relation se maintient lorsque le constituant détaché demeure à la droite du verbe. L'autonomisation plus grande qui accompagne la position dans la zone initiale de l'énoncé s'accompagne d'un relâchement de ce

lien, de la même façon, toutes proportions gardées, que les relations temporelles perdaient de leur rigidité. Sans insister sur cet aspect bien connu des constructions détachées, nous citerons l'exemple suivant, qui montre bien comment le constituant participial (*en disant cestes paroles*) continue le contexte de gauche en ce qui concerne l'établissement de la coréférence avec l'élément *Madame*, tout en assurant une relation circonstancielle avec la proposition qui le suit :

- (40) Madame (...) "Dieux, dist elle, (...)" Et en disant cestes paroles, le Seigneur de Saintré prestement descendit (Antoine de Lasalle, Jehan de Saintré)
(Madame ... Comme elle disait ces paroles, le Seigneur de Saintré descendit prestement de cheval).

Cette liberté du constituant détaché, qui se traduit à plusieurs niveaux de l'analyse linguistique, va se maintenir jusqu'à la période classique, moment où l'on assistera à un autre mouvement de grammaticalisation, lié lui aussi à l'évolution générale de la structure de l'énoncé, et qui conduira à un resserrement sur l'unité phrase (cf. Combettes 1996, 1998).

1.3.3. Constructions à attribut de l'objet

Il faut enfin signaler qu'une problématique identique à celle que nous venons de décrire est illustrée par les constructions à attribut de l'objet. Moins fréquentes sans doute que les structures liées évoquées plus haut, elles constituent cependant aussi un cas intéressant de détachement d'un élément faisant partie d'une prédication principale. Ce sont ici les verbes de perception qui se trouvent les mieux représentés :

- (41) il trovent Tristan dormant de joste la roine (Tristan)
(ils trouvent Tristan dormant à côté de la reine)

Le constituant attribut, adjectival ou participial, peut d'ailleurs se trouver placé entre le verbe et le complément essentiel, position qui accentue, en quelque sorte, la liaison avec le verbe principal, dans un effet d'attente de la saturation de la valence :

- (42) s'il veist devant lui morte la riens el monde que il plus amast (Saint Graal)
(s'il eût vu devant lui morte la personne qu'il aimait le plus)

Cette relation attributive apparaît beaucoup moins nettement dans certains contextes qui favorisent une réanalyse, qu'il s'agisse de l'éloignement du groupe attribut dans des constructions à l'infinitif, comme dans :

- (43) et lors commença son duel a faire si grant com tu veis (Lancelot)
(et il commença alors à exprimer sa douleur aussi grande que tu le vis),

ou de phénomènes de juxtaposition :

- (44) si voient el chief du pont un chevalier armé, lo hiaume en la teste, l'escu au col;
lo glaive en sa main (Lancelot)
(et ils voient à l'entrée du pont un chevalier armé, le heaume sur la tête, l'écu au cou, la lance à la main)

Que la construction attributive mette en relation, comme dans ces exemples, le syntagme adjectival et le complément essentiel ou, comme c'est plus fréquemment le cas, qu'elle s'exerce entre le syntagme adjectival et le sujet, le développement des constructions à détachement correspondant à une prédication seconde semble s'expliquer par le jeu de facteurs de même ordre. Il s'agit bien essentiellement, dans les deux structures, de l'influence des faits de linéarisation, qui conduisent à des séquences ambiguës : verbes de mouvement et verbes de perception ne sont plus perçus comme les constituants d'un ensemble dans lequel ils jouent un rôle d'« auxiliaire », dans une construction à co-verbe ; parallèlement, les syntagmes adjectivaux et les participes acquièrent un degré d'indépendance qui leur permet de prendre le statut de prédication seconde et d'adopter le fonctionnement de constituants propositionnels déjà dotés de cette propriété. D'un point de vue diachronique, le terme de *détachement* paraît ainsi tout à fait rendre compte de cette opération, dans la mesure où une construction liée perd progressivement la relation unissant ses deux composantes, qui prennent une nouvelle fonction. Il n'en va pas de même pour les tours que nous allons examiner à présent, dont la formation correspond en quelque sorte à un mouvement inverse, un groupe autonome prenant place dans le jeu des dépendances syntaxiques.

2. Un cas d'intégration : les propositions topicalisées

Avant de procéder à l'examen de la dimension diachronique, il est nécessaire de délimiter le type de construction qui va nous intéresser à présent ; toutes les structures que l'on considère d'ordinaire comme correspondant à une topicalisation ne présentent pas la même pertinence pour illustrer le mouvement que nous essayerons de décrire. S'il est parfois difficile de distinguer ce qui relève de la topicalisation et ce qui est l'objet d'une thématisation (cf. Prévost 1998 ; Combettes & Prévost 2001), en particulier dans un état de langue ancien, la tâche se présente en effet comme plus facile en ce qui concerne le sous-groupe d'expressions qui va être examiné. Il s'agit en effet des cas où le topique est précédé d'un marqueur dont le rôle est précisément de signaler l'opération de topicalisation. Cet introducteur, dont on pourrait prendre pour prototype la locution *quant à*, est d'ordinaire une préposition (*pour, de*) ou une locution prépositionnelle formée autour d'un nom (*au sujet de, à propos de*), ou d'un élément verbal (*en ce qui concerne, pour ce qui est de, pour ce qui regarde, s'agissant de, etc.*). Les constructions marquées par ces formes répondent à l'une des définitions les plus couramment admises du topique comme constituant renvoyant à un référent « au sujet duquel » une prédication va être établie dans la suite de l'énoncé (aboutness). D'un point de vue syntaxique, ce groupe est caractérisé par son statut d'élément périphérique, indépendant des contraintes et des relations hiérarchisées qui structurent le reste de l'ensemble phrastique. On notera que, si le commentaire qui suit le topique contient très souvent un rappel du référent topicalisé (*quant à X, il est resté chez lui ; quant à X, on le connaît bien*), cela n'apparaît pas comme obligatoire (*quant à X, on verra plus tard*) et ne semble dû qu'à des tendances discursives que nous évoquerons plus loin. Pour analyser l'évolution de ces schémas, il serait évidemment possible d'adopter une approche du même ordre que celle que nous venons d'illustrer pour les constructions détachées adjectivales ; à partir de constructions liées, dans lesquelles le syntagme prépositionnel fonctionne, en position postverbale, comme circonstant, on peut considérer qu'il y a déplacement en début d'énoncé dans une opération de thématisation, puis réanalyse en construction

topicalisée. La séquence : *X est irréprochable en ce qui concerne l'assiduité* serait ainsi, en raison de facteurs textuels (rappel d'un référent nommé dans le contexte immédiat, effet de « cadre ») le point de départ de : *en ce qui concerne l'assiduité, X est irréprochable*, énoncé à son tour réinterprété avec une autre valeur discursive, celle d'un constituant topicalisé. Ce mouvement de grammaticalisation, qui s'accompagne, parallèlement, d'un figement de la locution qui constitue le marqueur, semble bien rendre compte d'un certain nombre d'expressions (cf. Combettes 1999b ; Combettes & Prévost 2001) et doit alors être considéré comme une illustration du détachement, au même titre que les « appositions » adjectivales ou que les constructions absolues ; cette évolution, sur laquelle nous reviendrons plus loin, ne paraît cependant pas incompatible avec celle, tout à fait différente, que nous allons décrire à présent.

Il convient toutefois de remarquer, avant considérer le détail de ces structures topicalisées, qu'elles n'apparaissent que très rarement dans les textes narratifs de l'ancienne langue, qu'il s'agisse d'œuvres de fiction ou de chroniques, dans lesquelles même le discours rapporté « direct » est trop stéréotypé pour pouvoir fournir des occurrences en assez grand nombre. C'est en fait dans les textes argumentatifs et dans les textes explicatifs que ces constructions se trouvent essentiellement utilisées, types de textes dans lesquels elles correspondent de façon évidente à une nécessité : passage d'un argument à un autre, reprise d'un référent laissé « en attente », activité de réfutation, nombreuses sont les démarches qui permettent de mettre en œuvre la topicalisation ; il serait d'ailleurs possible de mettre en rapport ce type de présentation d'un référent avec le développement des progressions thématiques à thèmes dérivés, qui ne surviennent que rarement dans l'élaboration des passages narratifs. Ces textes, de plus en plus nombreux dans la période du moyen français, doivent être rapprochés des œuvres rédigées en latin, qui les précèdent et les ont considérablement influencés. Même si les XIV^e et XV^e siècles voient se développer la rédaction en français du texte argumentatif, on ne peut ignorer, dans ce domaine, l'omniprésence de la tradition latine. Il est donc intéressant de mettre en rapport, en particulier pour les structures textuelles qui nous intéressent, les œuvres argumentatives du moyen français avec les ouvrages de sco-

lastique dont ils sont, sinon pour le contenu du moins pour la forme, les continuateurs. Les marqueurs de topicalisation du français ne sont pas toujours des « calques » des expressions latines, mais les enchaînements discursifs, la structuration de l'énoncé, sont du même ordre dans le texte français et dans le texte latin, en particulier lorsqu'il s'agit de reprendre le contenu d'une proposition ; la démarche argumentative conduit en effet fréquemment à reprendre un énoncé déjà évoqué et à en présenter une réfutation.

2.1. Degrés d'intégration du constituant topicalisé

Dans la réalisation linguistique de cette démarche, qui correspond à l'opération réalisée par la topicalisation — présentation d'un référent sur lequel va être établie une prédication —, la limite qui sépare les faits de parataxe des faits de subordination est parfois difficile à établir, et il semble préférable de caractériser en termes de degrés d'intégration le constituant topicalisé.

La juxtaposition est en effet clairement marquée dans des exemples comme :

- (45) Ad hoc dicunt quidam quod [P1]. Nos vero dicimus quod [P2] (Summa aurea)
 Sur ce sujet certains disent que (P1). Nous, en revanche, nous disons que (P2)
- (46) Ancores veulent maintenir les Angloiz que [P1]. Mais il est tout autrement, car [P2] (J. de Montreuil),

où la liaison entre l'énoncé qui rapporte une opinion et celui qui contient la réfutation est assurée par des expressions comme *vero*, *en revanche*, *mais*, intégrées dans le contexte de droite. L'utilisation d'un relatif de liaison, pour un même mouvement argumentatif, constitue un début d'intégration, en rapprochant la relation des relations de subordination :

- (47) Mais on nous dira que [P1]. À quoi nous disons que [P2] (J. de Montreuil)
- (48) on pourroit demander par quel maniere [P1]. À quoi promptement on peut répondre que [P2] (id.)

Il nous semble intéressant de relever ici un type d'enchaînement, fréquent dans les textes latins, qui fait bien apparaître la structuration textuelle et énonciative de ces successions de propositions : l'aspect de « titre », d'annonce, que présente le premier énoncé est souligné par

l'utilisation d'un substantif qui introduit, en quelque sorte, le commentaire ; ce substantif, d'ordinaire *solutio* ou *réponse*, traduit ainsi le passage à l'opération de commentaire de l'opération de topicalisation représentée dans la première partie de l'énoncé, qui pose, tout en la rapportant, la proposition à discuter :

- (49) Ad hoc dicunt quidam quod [P1]. Solutio. [P2] (Summa aurea)
 Sur ce sujet certains disent que (P1). Solution. (P2)
 (50) Ancores disoient aucuns que [P1]. Response que c'est chose (...) qui ne se peut fonder en droit (J. de Montreuil)

Dans ces exemples, la première proposition a les propriétés d'une indépendante, et la configuration générale correspond toujours à la relation paratactique. Il n'en va pas de même lorsqu'un terme subordonnant apparaît pour introduire le discours rapporté, ce qui donne à l'ensemble de l'énoncé l'apparence d'une phrase complexe. Cette structuration se réalise en particulier avec des propositions hypothétiques :

- (51) Et si forsan diceretur [P1], solutio quod [P2] (Summa aurea)
 et s'il arrive qu'on dise (P1), solution que (P2)
 (52) Et se ilz vouloient faire un autre argument de Semiramis, que [P1], response que [P2] (J. de Montreuil)

Le même schéma se rencontre également avec d'autres marqueurs de dépendance ; dans les exemples suivants, ce sont *ce que*, avec la valeur de « le fait que » et *où*, avec la valeur temporelle de « au moment où, quand », qui remplissent cette fonction :

- (53) Et d'autre part, à ce que aucuns Anglois opposent que [P1]. Solution : que [P2] (id.)
 (54) Et ou les Anglois alleguent que [P1], response que [P2] (J. de Montreuil)

Il est certes difficile de s'appuyer sur la ponctuation pour décider du degré d'intégration de la proposition initiale ; on remarquera toutefois la possibilité, attestée dans le premier de ces exemples, de l'équivalent d'une ponctuation forte avant le substantif *Solutio*, ce qui va dans le sens d'une structuration paratactique de l'énoncé.

2.2. Contenu propositionnel et hiérarchisation syntaxique

Si l'on considère par ailleurs le contenu des propositions mises ainsi en relation, on constate que, dans la plupart des cas, l'argument véhiculé par le commentaire (P2) ne s'articule pas sur les éléments introducteurs de la première proposition, mais bien sur le discours rapporté lui-même (P1); cette relation va de pair avec le statut périphérique de la proposition initiale, qui, portant en quelque sorte sur l'énonciation, ouvre un espace à une prédication sans toutefois entretenir une relation de dépendance étroite avec le contexte de droite. Ce qui pourrait apparaître comme un décalage entre le contenu et la hiérarchisation syntaxique est nettement perceptible lorsque la première proposition a une valeur finale ; dans les passages suivants :

- (55) Et ut respondeatur illis qui aiunt quod [P1], istud sustineri non potest (id.)
- (56) Et pour répondre à ceux que aucuns ont argué, que [P1] : c'est chose qui ne se peut soustenir (id.)
- (57) Et pour répondre à aucuns qui disoient que [P1]. En quoi il n'a point d'apparence [...], vu que [P2] (id.),

les reprises anaphoriques (*istud, c'est, en quoi*) font référence au contenu de P1 et non à l'ensemble de la proposition initiale. Ce mouvement énonciatif, qui correspond à : *pour répondre à ceux qui disent (P1), (on peut répondre) P2*, ne doit pas être envisagé comme le résultat de l'ellipse d'un verbe de parole ou, plus généralement, d'un introducteur du commentaire (P2), élément qui expliciterait l'acte de prédication ; les emplois en parataxe, l'usage des substantifs comme *solution*, montrent bien que l'opinion à réfuter est présentée, au niveau textuel, comme une sorte de titre, de sous-partie dans une liste de points à discuter. Toutes proportions gardées, ce type d'enchaînement pourrait être rapproché de l'utilisation, en latin, de la préposition *de* suivie de l'ablatif, pour signaler l'introduction dans le texte d'un référent, nouveau ou à réactiver, qui va être l'objet d'un développement, d'un commentaire.

Il est aussi à remarquer que l'expression d'un élément verbal introduisant P2 ne peut être tenue pour une marque certaine d'hypotaxe ; on peut en effet constater que cette expression va parfois de pair avec l'emploi, en début d'énoncé, de *quod*, qui n'apporte pas de valeur cir-

constancielle particulière, la « subordonnée » demeurant ainsi sans relation syntaxique précise avec la proposition qui la suit :

- (58) Quod autem sic citatur Scriptura [...], habes per simile in alia translatione (Summa aurea)
 que l'on cite ainsi l'Écriture [...], on a la même chose dans une autre traduction
- (59) Quod autem obicitur informitatem tunc esse quam dicit Augustinus [...], dicimus quod ille intelligit hoc de pura informatione (id.)
 mais qu'il soit objecté que [...], nous disons que [...]

Dans certains contextes, toutefois, l'emploi de *quod*, terme auquel correspondra, jusqu'au français classique, la forme *ce que*, semble entraîner une intégration forte de la proposition contenant le topique. En réalité, dans des exemples comme :

- (60) quod autem obicitur quod [P] non valet (Summa aurea)
 qu'il soit objecté que (P) ne tient pas
- (61) quod autem dicitur quod [P] falsum est (id.)
 que l'on dise que (P) (cela) est faux
- (62) quod autem dicitur quod [P] sic est intelligendum
 que l'on dise que (P) (cela) doit être ainsi compris,

le sujet du prédicat principal (*non valet, falsum est, sic est intelligendum*) n'est pas, comme pourrait le laisser penser le schéma de surface, la proposition introduite par *quod*, mais le contenu de (P), dans un enchaînement identique à celui que nous avons illustré jusqu'à présent (*qu'il soit objecté que (P1), (on peut dire que) P2*).

Dans bon nombre de cas, enfin, une interprétation en termes de phrase complexe, de relation hypotactique, est sans doute envisageable, lorsqu'un verbe de parole explicitant l'acte énonciatif qui accompagne le commentaire se trouve dans le même contexte qu'un subordonnant circonstanciel :

- (63) Et se l'on me respont : « ... », je dis que [P] (J. de Montreuil)
- (64) Et se les Anglois nient [P1], on peut ainsi arguer : [P2] (id.)

C'est avec de telles séquences de propositions que se constitue un cadre favorable à l'opération de réanalyse : l'enchaînement des deux propositions peut être interprété comme une relation de subordination

du même ordre que celle qui unit une circonstancielle temporelle ou hypothétique, par exemple, et une proposition « principale ». Le constituant initial, qui présente en position de topique un énoncé rapporté, se trouve alors moins soumis aux contraintes textuelles pour entrer davantage dans le jeu de la hiérarchisation phrastique.

Ce mouvement de grammaticalisation est cependant loin d'être réalisé en moyen français ; dans des textes qui sont moins influencés par les structures textuelles de l'argumentation scolastique, on retrouve en effet les mêmes « ruptures » entre le constituant topicalisé et son commentaire. Les quelques exemples qui suivent, extraits de la correspondance de Louis XI, font bien apparaître le mouvement énonciatif qui consiste à poser comme point de départ un énoncé rapporté et à développer un commentaire qui, sémantiquement, n'entretient pas de relation avec ce qui pourrait être considéré comme une subordonnée :

- (65) Quant à ce que vous dites que je m'avance et ne me laisse point amuser de paroles : je dois demain ouïr des nouvelles de Bretagne [...]
- (66) Et au regard de ce que le pape dit que j'ai été un peu ému, mais que je serai tantôt rapaisé, je ne suis pas si aisé à émouvoir qu'il dit.
- (67) Et au regard de ce que vous dites que le seigneur Boffille ne se veut consentir que [...], faites-le ainsi qu'il avisera.
- (68) Au regard de ce que vous m'écrivez que vous l'avez accordé pour ne pas mettre les choses en rupture, ne leur accordez rien pour peur de rupture.

Dans ce type d'enchaînements, nous retrouvons l'effet de « titre » produit par le constituant initial, la deuxième proposition correspondant à une énonciation qui se réalise dans un cadre syntaxiquement indépendant du contexte antérieur.

2.3. Fréquence du topique nominal

La structure qui nous intéresse ici, qui consiste à topicaliser une proposition, si elle est très bien représentée dans les textes argumentatifs, ne constitue cependant pas la majorité des occurrences. La topicalisation d'un syntagme nominal demeure le cas le plus fréquent et il est à noter que l'on retrouve, dans bon nombre d'exemples, la présence d'un introducteur de commentaire identique à ceux que nous avons examinés plus haut. Ainsi, dans les énoncés suivants, où le topique nominal est introduit par la locution *au regard*

de, peut-on relever les verbes *savoir*, *n'y avoir aucun doute*, *sembler*, qui régissent des subordinées complétives correspondant au commentaire :

- (69) Au regard des prévosts à ferme, on sait bien qu'il faut qu'ils vivent et payent leur ferme (Juvénal des Ursins, 1445)
- (70) Au regard des premiers, il n'est aucun doute que on ne les doie appeler au Conseil (id.)
- (71) Au regard de Gervaise, il me semble qu'il doit ordonner de la ville ceux qui [...] (Jean de Bueil, 1461)
- (72) Au regard de l'âme, nous devons savoir que qui se garde de pécher mortellement qu'il est sauvé (A. de La Sale, 1456)

Dans ce dernier exemple, on remarquera également que le commentaire ne contient aucun élément anaphorique qui renverrait, de façon plus ou moins directe, au référent *âme*, signalé comme topique.

Une telle articulation des deux propositions, dans une relation qui demeure encore assez proche d'une prédication se développant à partir d'un référent posé comme un titre de rubrique, est loin de disparaître à la fin du XV^e siècle. Un auteur comme Jean de Léry, dans son *Histoire d'un voyage en terre de Brésil* (1580), emploie régulièrement cette structuration de l'énoncé. Que le topique soit signalé par *quant à* ou par *touchant*, qui sont les marqueurs les plus fréquemment utilisés, le commentaire se trouve d'ordinaire introduit par une expression qui souligne un acte énonciatif particulier ; verbes de parole, comme dans :

- (73) touchant le troisième (= fait) , contenant que (...) : je di aussi que tant s'en faut que cela soit vray
- (74) quant aux plantes et herbes, dont je veux aussi faire mention, je commenceray par celles, lesquelles [...]

ou emploi d'un présentatif comme *voici* :

- (75) Touchant le visage, voicy la façon comme elles se l'accoustrent
- (76) Quant au froment et au seigle que nous y semasmes, voicy le defaut qui y fut [...]

Il nous semble possible d'envisager, pour ces topiques nominaux, une évolution identique à celle des topiques propositionnels ; de la même façon, en effet, que ces derniers se trouvent dotés, par un phénomène d'analogie, du statut de subordonnée circonstancielle, les syntagmes nominaux sont l'objet d'une intégration progressive dans la structure de l'énoncé ; un des indices les plus nets de cette relation de dépendance réside dans les phénomènes de coréférence, qui, avec certains des marqueurs, deviennent quasiment systématiques et peuvent être comparés, toutes proportions gardées, au mouvement qui fixera les constructions détachées dans la structure phrastique. Il faut aussi noter que cette reprise du topique par une forme anaphorique, comme dans :

(77) Au regard des autres, ils sont bonnes gens et hardis (Jean de Bueil, 1461)

(78) Au regard des draps de laine, il y en avoit en grande quantité (André de La Vigne, 1495)

modèle le fonctionnement des topiques introduits par un marqueur sur celui des autres topicalisations (*les autres, ils sont bonnes gens ; des draps de laine, il y en avait...*). Cette symétrie ne peut évidemment que renforcer les relations de dépendance intraphrastique et donner, par contre-coup, un statut textuel différent au constituant topicalisé.

Les deux phénomènes que nous avons examinés peuvent paraître totalement indépendants, et, effectivement, leur origine et leur développement semblent bien tout à fait distincts. Rappelons toutefois que nous n'avons pris en compte ni l'ensemble des « constructions détachées » — les appositions nominales, en particulier, mériteraient un examen particulier pour déterminer la nature du détachement qui les caractérise —, ni surtout l'ensemble de toutes les structures topicalisées : il serait indispensable, sur ce dernier point, de faire la part, d'un point de vue diachronique, de l'opération de thématisation et de son rôle dans l'émergence des constructions topicalisées. Nous avons voulu simplement montrer que l'approche historique faisait apparaître que le « détachement » renvoyait, du moins dans les deux cas particuliers envisagés ici, à des structures de départ et à des évolutions clairement séparées, qui mettent en œuvre des niveaux différents de l'analyse linguistique : autonomisation progressive, allant jusqu'au statut de prédication seconde, dans le cas des appositions, intégration, au contraire,

de constituants que l'on pourrait considérer comme ne relevant pas, à l'origine, de la syntaxe de dépendance, dans le cas des propositions topicalisées. Sur un plan plus général, il serait intéressant d'examiner s'il est possible de voir là deux situations prototypiques, constituant les extrémités d'une échelle sur laquelle pourraient être classées dans un continuum la formation et le développement d'autres types de détachements.

BIBLIOGRAPHIE

- Arnavielle T. 1981, « À propos du fonctionnement des formes verbales en *-ant* en français moderne », *Revue des Langues Romanes*, 85, 37-52.
 1992, « Syntaxe des formes en *-ant* dans l'Heptaméron », *L'Information grammaticale*, 53, 21-24.
 1997, *Le morphème -ant : Unité et diversité. Étude historique et théorique*, Peeters, Louvain.
- Combettes B. 1996, « Facteurs textuels et facteurs sémantiques dans la problématique de l'ordre des mots : le cas des constructions détachées », *Langue Française*, 111, 83-96.
 1998, *Les constructions détachées en français*, Paris, Ophrys.
 1999a, « Les marqueurs de topicalisation dans l'histoire d'un voyage en terre de Brésil de Jean de Léry », in F. Neveu (éd.), *Phrases : syntaxe, rythme, cohésion du texte*, Paris, Sedes, 25-40.
 1999b, « Thématization et topicalisation : leur rôle respectif dans l'évolution du français », in Guimier, C. (éd.), *La thématization dans les langues*, Peter Lang, 231-245.
 2000, « L'apposition comme unité textuelle et constituant phrastique : approche diachronique », *Langue Française*, 125, 90-105.
- Combettes B & Prévost S. 2001, « Évolution des marqueurs de topicalisation », *Cahiers de Praxématique*, 37, 103-124.
- Gettrup H. 1977, « Le gérondif, le participe présent et la notion de repère temporel », *Revue Romane*, XII, 210-271.

- Halmøy O. 1982, *Le gérondif. Éléments pour une description sémantique et syntaxique*, Trondheim, Tapir.
1995, « Les formes verbales en *-ant* en ancien et en moyen français », *Scolia*, 3, 165-180.
- Herslund M. 2000, « Le participe présent comme co-verbe », *Langue française*, 127, 86-94.
- Marchello-Nizia C. 1978, « Ponctuation et « unités de lecture » dans les manuscrits médiévaux, ou : je ponctue, tu lis, il théorise », *Langue française*, 40, 32-44.
1999, *Le français en diachronie*, Paris, Ophrys.
- Prévost S. 1998, « La notion de thème : flou terminologique et conceptuel », *Cahiers de Praxématique*, 30, 13-35.
- Skärup P. 1975, *Les premières zones de la proposition en ancien français*, *Revue romane*, n° spécial 6, Etudes romanes de l'Université de Copenhague. Akademisk Forlag.
- Veenstra H. D. 1946, *Les formes nominales du verbe dans la prose du XIII^e siècle : Participe présent, Gérondif, Infinitif*, Rotterdam.

Œuvres citées

- Gavre : *Histoire des Seigneurs de Gavre* (1456), éd. R. Stuip, Champion, 1993.
- Georges Chastellain, *Chronique*, Livre IV (± 1460), éd. J. C. Delclos, Droz, 1991.
- Guillaume d'Auxerre, *Summa Aurea*, liber secundus, tomus I, éd. J. Ribailier, CNRS, 1982.
- Jean de Montreuil, *Opera*, volume II, *L'œuvre historique et polémique*, éd. N. Grévy, E. Ornato, G. Ouy, Turin, G. Giappichelli, 1975.
- Lancelot : *Lancelot du Lac* (XIII^e siècle), éd. M. L. Chênerie, LGF, 1993.
- Louis XI, *Lettres*, éd. H. Dubois, LGF, 1996.
- René d'Anjou, *Le livre du cuer d'amours espris* (1457), éd. S. Warthon, UGE, 1980.
- Saint Graal : *La Queste del Saint Graal* (XIII^e siècle), éd. A. Pauphilet, Champion, 1949.
- Tristan : *Le Roman de Tristan en prose* (tome II) (XIII^e siècle), éd. R. Curtis, Brill, 1976.